

N° 88

SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1988-1989

Annexe au procès-verbal de la séance du 21 novembre 1988

RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

au nom de la commission des Finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1989, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Par M. Maurice BLIN,

Sénateur.

Rapporteur général.

TOME III

**LES MOYENS DES SERVICES ET LES DISPOSITIONS SPÉCIALES
(Deuxième partie de la loi de finances)**

ANNEXE N° 42

MONNAIES ET MÉDAILLES

Rapporteur spécial : M. Louis PERREIN

(1) *Cette commission est composée de* : MM. Christian Poncelet, *président* ; Geoffroy de Montalembert, *vice-président d'honneur* ; Jean Cluzel, Jacques Descours Desacres, Tony Larue, Joseph Raybaud, *vice-présidents* ; MM. Emmanuel Hamel, Modeste Legouez, Louis Perrein, Robert Vizet, *secrétaires* ; M. Maurice Blin, *rapporteur général* ; MM. René Ballayer, Stéphane Bonduel, Raymond Bourguine, Ernest Cartigny, Roger Chinaud, Maurice Couve de Murville, Pierre Croze, Gérard Delfau, Jacques Delong, Marcel Fortier, André Fosset, Mme Paulette Fost, MM. Jean Francou, Henri Gœtschy, Georges Lombard, Paul Loridant, Roland du Luart, Michel Manet, Jean-Pierre Masseret, Josy Moinet, René Monory, Lucien Neuwirth, Jacques Oudin, Bernard Pellarin, Jean-François Pintat, Mlle Irma Rapuzzi, MM. René Regnault, Henri Torre, André-Georges Voisin.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (9^e législ.) ; 160 et annexes, 294 (annexe n° 41), et T.A. 24.

Sénat : 87 (1988-1989)

SOMMAIRE

	Pages
I. PRINCIPALES OBSERVATIONS DE LA COMMISSION	3
II. EXAMEN EN COMMISSION.....	6
CHAPITRE PREMIER : Le programme de frappe.....	7
CHAPITRE II : Les autres fabrications	11
I. La vente des monnaies étrangères.....	11
II. La vente des médailles.....	12
III. La vente des monnaies de collection	12
CHAPITRE III : Les dépenses	14
I. Achats stockés et non stockés.....	14
II. Personnel.....	16
III. Fonctionnement et services extérieurs.....	16
CHAPITRE IV : L'équilibre du budget des monnaies et médailles	18
I. Le prix de cession des pièces	18
II. L'effort de diversification	19
ANNEXE : Comparaison des budgets votés et exécutés.....	20

I. PRINCIPALES OBSERVATIONS DE LA COMMISSION

1. Un budget en forte croissance grâce à la pièce de 10 F.

En 1987, le budget des monnaies et médailles avait été complètement bouleversé par la décision prise la même année, au mois de janvier, d'arrêter la fabrication de la nouvelle pièce de 10 F en nickel.

De ce fait les recettes (hors variations de stocks), avec 673 millions de francs avaient été très largement inférieures aux prévisions budgétaires (733 millions) et à celles de 1986 (731 millions).

De leur côté, les dépenses de 1987 avaient aussi fortement baissé, 644 millions contre 700 millions en 1986. Mais la baisse des recettes en 1987, si elle tenait pour l'essentiel à la vente des pièces françaises (421 millions en 1987 contre 488 en 1986) s'expliquait aussi par un autre poste, également en baisse, celui des ventes de monnaies de collection : 75 millions contre 90 en 1986.

Le budget de 1988 avait marqué une reprise très nette de l'activité de la monnaie, celui de 1989 prolonge le rétablissement entrepris en 1988.

En 1988, la vente des pièces françaises devrait croître fortement : 550 millions, soit + 30 % (+ 129 MF) par rapport à la réalisation de 1987, le montant estimé dans le budget devrait être réalisé. Pour 1989, les recettes de ce poste sont estimées à 623 millions, soit + 13,3 % (+ 73 MF). Cette progression s'explique pour l'essentiel par la très forte augmentation du nombre des pièces de 10 F frappées : 250 millions contre 130 en 1988. En 1990, la production de ces pièces pourrait être du même ordre de grandeur. Après, elle devrait baisser. La nouvelle pièce de 10 F, bicolore, est bien acceptée par le public et elle remplacera complètement les anciennes pièces plus lourdes.

2. Le budget 1989 est aussi bâti sur une hypothèse de reprise des ventes de monnaie de collection et une stabilité des recettes pour les médailles.

La reprise des ventes de monnaies de collection apparaît comme un des axes de la politique de la monnaie, alors qu'au cours de 1987 et 1988, le produit des ventes ce secteur a connu une régression; 90 millions de francs en 1986, 75 en 1987, 52 en 1988 (contre 67 dans le budget), il apparaît une progression importante en 1989, 80 millions de francs.

L'année 1986 avait certes été exceptionnelle avec un succès très important de la pièce « Liberté », ayant comme thème la statue de la Liberté. Le marché américain avait été un très gros débouché. En 1987, la pièce « Egalité » consacrée à Lafayette avait également connu une bonne diffusion. En 1988, la pièce « Fraternité » est moins demandée et la pièce « De Gaulle » n'a été commercialisée qu'en fin d'année. Par contre, la pièce bicolore en or blanc et jaune consacré au Génie de la Bastille avait été très vite épuisée. En 1989, une nouvelle pièce bicolore « Montesquieu » sera lancée. D'autres pièces vont être vendues : une ayant pour thème « la Tour Eiffel » et une autre « les Droits de l'Homme » qui viendra compléter la série « Liberté - Egalité - Fraternité », qui sera elle-même toujours proposée.

La pièce ordinaire de 1 F consacrée à De Gaulle a été diffusée à la fin d'octobre 1988.

A la fin de 1989, des pièces de collection relatives aux Jeux Olympiques vont être lancées; il est prévu 10 pièces jusqu'au début de 1992.

3. Dans le domaine des médailles, le budget repose sur une hypothèse de stabilité de l'activité; 101 millions de recettes en 1989 contre 99 en 1988 (estimation), 104 en 1987, 115 en 1986.

Le secteur des médailles du travail est en stagnation après avoir connu une pointe il y a quelques années.

Un effort à l'exportation, notamment au Japon où des résultats ont été obtenus, vise à compenser la baisse des médailles du travail pour maintenir un chiffre d'affaires stable. Sur ce marché, des recettes de 11 millions seront, dès 1988, comptabilisées.

Enfin, il est prévu une nouvelle diminution des recettes provenant de la fabrication des monnaies étrangères : 27 millions pour 1989, 30 en 1988, 40,2 en 1987. Les difficultés financières des clients traditionnels de la France et l'extrême concurrence sur ce marché expliquent cette hypothèse. Néanmoins, une ou deux commandes peuvent avoir un impact très significatif sur ce poste.

La progression très forte des recettes attendues des pièces françaises en 1989 est illustrée par le programme de frappe. En 1989, 250 millions de pièces de 10 F (bimétalliques) seront frappées contre 130 millions en 1988. La généralisation de la nouvelle pièce de 10 F explique cette très grosse augmentation de la frappe. En 1989, seront frappées des pièces de 5 F pour 10 millions d'unités contre 100.000 en 1988. Pour toutes les autres pièces, le programme est stable (100 F) ou en réduction.

Le prix de cession de la pièce de 100 F est désormais fixé par référence au prix de revient. La même méthode utilisée pour les autres pièces donne de fortes recettes, notamment pour les pièces de 10 F.

4. Les dépenses

Les dépenses de personnel croissent de 2,1 % alors qu'elles étaient stables dans le précédent budget. Les achats progressent de 16 % et les services extérieurs de 8 %; la reprise de la production explique ce mouvement. Il est prévu une suppression de 17 postes. Pour le moment, l'activité ne souffre pas de ces réductions car les postes n'étaient pas pourvus. Mais ceci ne paraît pas pouvoir se poursuivre, au moins à ce rythme. Dans les « autres services extérieurs », la progression de 34,7 % a pour origine le développement des dépenses de publicité. La Monnaie, qui commercialise désormais elle-même à l'étranger les pièces de collection, veut développer un effort de promotion. Elle effectuera donc des campagnes de publicité. Il faut noter que cette enveloppe ne comprend pas les films relatifs à la pièce de 100 F dont le coût est supporté par le Trésor. La pièce de 100 F n'est pas très connue. Des films visent à sensibiliser l'opinion. Les guichetiers des banques, insuffisamment intéressés par cette diffusion, ont été motivés par un concours. A terme, il pourrait être envisagé de fabriquer des pièces de 20 F et 50 F.

Les immobilisations restent à peu près stables à 23 millions de francs; ce niveau élevé s'explique notamment par la poursuite du programme d'informatisation. Il est prévu un reversement de 12 millions au Trésor contre 5 millions de francs en 1988.

II. EXAMEN EN COMMISSION

Dans sa séance du 26 octobre 1989, présidée par **M. Christian Poncelet, président**, la commission des finances a procédé à l'examen du budget annexe des monnaies et médailles pour 1989, sur le rapport de **M. Louis Perrein, rapporteur spécial**.

M. Louis Perrein, rapporteur spécial, a constaté que ce budget, comme les années précédentes, s'équilibrait sans recours à une subvention de l'Etat et que le volume des dépenses et des recettes progressait de 89,04 millions de francs, soit 11,81 % par rapport à 1988.

Il a indiqué que ce budget prolongeait le rétablissement entrepris en 1988 et que sa forte croissance s'expliquait par l'augmentation du nombre de pièces de 10 francs frappées.

Le rapporteur spécial a précisé que le budget était aussi bâti sur une hypothèse de reprise des ventes de monnaie de collection et de stabilité des recettes pour les médailles.

En ce qui concerne les dépenses, **M. Louis Perrein, rapporteur spécial**, a signalé l'augmentation des dépenses de personnel, ainsi que celle des achats et celle des services extérieurs en raison de la reprise de la production. Il a également noté le développement des dépenses de publicité.

En réponse à **M. Christian Poncelet, président**, le rapporteur spécial a indiqué que la pièce de 1 F, consacrée au trentenaire du nouveau franc et à l'effigie du Général de Gaulle, serait largement diffusée au cours du mois de novembre 1988.

La commission a décidé de proposer au Sénat l'adoption du budget annexe des monnaies et médailles pour 1989.

CHAPITRE PREMIER

LE PROGRAMME DE FRAPPE

Il apparaît dans le tableau qui suit :

(en millions)

Pièces	Programme pour 1986	Programme pour 1987	Programme révisé 1987	Programme 1988	Programme 1989
100 F	0,5	0,1	-	0,1	0,1
100 F commémorative	4,5	4,9	-	4,9	4,9
10 F	110	180	50	100	249,98
10 F commémorative	10	10	20	30	0,02
5 F	0,015	0,1	20	0,1	0,1
5 F commémorative					9,9
2 F	0,015	0,1	-	0,1	0,1
1 F	0,015	0,1	-	50,1*	0,1
1/2 F	110	50	-	0,1	0,1
20 c	40	60	-	220	140
10 c	150	150	-	145	180
5 c	280	310	-	200	0,1
1 c	0,015	0,1	-	0,1	0,1
Nombre total de pièces	705,06	765,4	665	750,5	585,5

* dont 50 millions de pièces commémoratives.

En 1987, le programme de frappe avait dû être revu complètement à la suite de la décision prise en janvier 1987 de retirer la pièce de 10 F en nickel qui devait remplacer celle en cupro-aluminium qui était en circulation et l'est encore aujourd'hui.

Le programme de fabrication des pièces de 10 F était tombé à 50 millions. En 1988, il est remonté à 100 millions et il atteindra 250 millions en 1989. La montée en puissance de la production des nouvelles pièces de 10 F bicolores apparaît bien à travers ces chiffres. Elles vont remplacer très rapidement les anciennes pièces plus lourdes et plus faciles à imiter. Cette nouvelle pièce bicolore est bien acceptée par le

public. En 1990, le montant des fabrications devrait être encore très élevé, de l'ordre de 250 millions. Puis, la production de ces nouvelles pièces devrait décroître.

Un lot de 20.000 pièces bicolores sera fabriqué à l'effigie de Montesquieu ; ce sont soit des pièces de collection, soit des pièces en or.

Le succès des pièces commémoratives se poursuit. Leur production se développe. Pour les pièces de 100 F, 4.900.000 seront consacrées au thème des droits de l'homme. En 1988, le thème choisi était la Fraternité. Pour la pièce de 5 F, une série commémorative est également lancée : 9.900.000 pièces seront frappées pour marquer la construction de la Tour Eiffel. Enfin, il faut noter qu'en 1988, 50 millions de pièces de 1 F à l'effigie du général de Gaulle et consacrées au trentième anniversaire de la création du nouveau franc seront produites. Elles ont été mises en circulation au mois de novembre. C'est la première fois qu'une pièce commémorative de 1 F est lancée.

Le problème de la diffusion des pièces de 100 F continue de faire l'objet de mesures spécifiques. Cette pièce est insuffisamment connue du public. Des campagnes d'information, notamment à la télévision, visent à remédier à cette situation. Ces pièces n'étant pas toujours facilement disponibles au guichet des établissements qui les distribuent, il a été organisé un concours afin d'intéresser les guichetiers à la diffusion de la pièce.

De cette manière, la pièce de 100 F devrait être plus utilisée. Il reste qu'à cette valeur, l'usage d'une pièce paraît peu habituel à nos compatriotes qui se servent plutôt de billets. La création d'une pièce de 50 F et d'une pièce de 20 F pourrait être envisagée.

Quant à la pièce bicolore, elle est rapidement entrée dans les moeurs. La fabrication d'une telle pièce, plus complexe que les autres, donne aux ateliers de la monnaie de Paris, un avantage important dans la concurrence internationale.

Le tableau relatif aux réserves de pièces montre que la coupure de 100 F souffre depuis longtemps de stocks trop importants dont la résorption paraît difficile. Les stocks de pièces de 10 F bicolores sont très élevés, mais ils correspondent à la période de lancement de cette nouvelle coupure. A 250 millions d'unités, la production de cette coupure correspond à la capacité maximum de l'usine de Pessac. Dans l'avenir, tant la production que les stocks, devraient décroître. Pour les autres pièces, les stocks ne semblent pas présenter d'anomalies.

Enfn, la production de pièces de 1 centime doit être mentionnée. Elle est destinée aux pièces de collection car le public ne l'utilise plus.

Réserves de pièces au 31 mai 1988

Coupages	Circulation	Ensemble des réserves
100 F	17.986.380	17.310.620
10 F	640.264.600	110.095.340
10 F bicolores	16.621.200	24.814.800
5 F	333.028.000	53.446.600
2 F	366.202.500	163.807.500
1 F	1.592.836.000	194.024.200
1/2 F	1.102.486.000	183.520.400
20 c	2.159.605.000	173.303.000
10 c	2.830.254.000	189.638.000
5 c	3.179.209.000	306.543.000
1 c	328.181.800	181.000
Totaux	12.566.674.480	1.416.684.460

Le programme de frappe dégage un bénéfice d'émission qui apparaît au « Compte d'émission des monnaies métalliques ». 680 millions de francs ont été inscrits à ce titre pour 1988 contre 550 en 1987. Le bénéfice du compte est constitué par la différence entre la valeur faciale des pièces et le prix de cession reçu par les monnaies et médailles.

En 1987, le résultat du compte 906-04 est de 603 millions de francs contre 550 prévus. Le budget pour 1989 des comptes spéciaux du Trésor fait apparaître un résultat estimé à 470 millions de francs. Cette réduction du résultat s'explique par la charge prévisionnelle de retrait de la pièce de 10 F en cupro-nickel aluminium, remplacée depuis lors par la pièce bicolore.

Le tableau qui suit indique l'évolution de la circulation monétaire depuis 1980.

**Circulation monétaire
au 31 décembre de chaque année**

(en millions de pièces)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
100 F		1	4,9	8,4	10,7	14,4	17,9
10 F	473,7	496	527,9	558	585,6	623,8	640,2
5 F	268,6	283,3	298,7	303,2	314,8	324,6	333,0
2 F	227,6	269,8	301,8	329	347,3	357,5	366,2
1 F	1 529,4	1 522,2	1 544,3	1 536,4	1 559,6	1 569,7	1 592,8
½ F	825,7	869,1	921,6	1 002,9	1 035,1	1 069,4	1 102,4
20 c	1 405,6	1 559	1 683,5	1 791,6	1 888,9	2 041,7	2 159,6
10 c	1 871,2	2 020,1	2 181,7	2 340,3	2 491	2 628,7	2 830,2
5 c	2 028,6	2 228,3	2 439,5	2 618,9	2 763,5	2 934	3 179,2
1 c	328	328	328,1	328,1	328,2	328,2	328,1
	8 958,4	9 576,8	10 232	10 816,8	11 324,7	11 892	12 566,6

L'Évolution des recettes, conséquence directe du programme de frappe apparaît dans le tableau qui suit :

A. Les recettes

(en milliers de francs)

	1987			1988		1989	
	Réali- sations 1987	Total des recettes (en %)	Budget voté	Estimation de résultat	Total des recettes (en %)	Projet de budget	Total des recettes (en %)
Produit de la fabrication des monnaies françaises	421.040	62,5	550.181	550.181	73,6	623.094	73,9
Produit de la fabrication des monnaies étrangères et T.O.M.	40.441	6,0	30.000	35.000	4,7	27.000	3,2
Produit de la vente des médailles et prestations	104.973	15,5	96.000	99.000	13,2	101.090	12,0
Monnaies de collection françaises et étrangères	75.211	11,2	67.000	52.000	7,0	80.000	9,5
Autres produits d'exploitation	16.287	4,8	10.575	11.075	1,5	11.615	1,4
Variation de stocks	61.650						
Reprises sur provision	15.906						
TOTAL	735.516	100	753.756	747.256	100	842.799	100

CHAPITRE II

LES AUTRES FABRICATIONS

Par opposition au secteur des monnaies françaises où l'Hôtel des monnaies bénéficie d'un monopole hérité du privilège régalien, les autres fabrications de l'administration des monnaies se situent dans un secteur concurrentiel.

I. La vente des monnaies étrangères

Cette activité souffre de l'insolvabilité d'un certain nombre de pays, traditionnellement nos clients. La concurrence étrangère est très forte dans ce domaine. Nos acheteurs habituels sont les pays de la zone franc et aussi Israël, Chypre et Monaco. Une importante commande a été reçue de l'Algérie en 1987. Depuis, le Koweït et la Tunisie ont également passé des commandes.

Recettes encaissées

(en millions de francs)

1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988 Estimat.	1989 Budget
66,6	27,9	50,1	41,2	21,7	34,6	33	27

En 1984, 1985, 1986, 1987 et 1988, les prévisions budgétaires concernant la vente de ces pièces étaient de 30,40, 42, 27 et 27 millions de francs.

II. La vente des médailles

Le secteur des médailles a connu une profonde transformation au cours des années récentes. En effet, en 1985 et 1986, comme le fait apparaît le tableau qui suit, la production avait été stimulée par les nouvelles dispositions relatives à la médaille du travail. En 1987 et 1988, le volume des médailles du travail décroît très brutalement. La politique de la Monnaie est de compenser cette chute par l'exportation. Des résultats ont déjà été obtenus au Japon. De cette manière, le montant des recettes, 101 millions pourrait être légèrement développé par rapport à 1988 où il devrait atteindre 99 millions selon les dernières estimations disponibles à la date d'impression de ce rapport.

(en millions de francs)

	1984	1985	1986	1987	1988 Estimation	1989 Prévision
Recettes encaissées	59,4	93,6	101,7	93,8	90	-
Prévisions budgétaires	76	78	80	94	87	91

III. La vente des monnaies de collection

Ce secteur a connu des résultats très irréguliers.

L'année 1986 avait été exceptionnelle grâce au succès de la pièce « Liberté » illustrée par la statue de la Liberté. Le marché américain avait réservé un accueil très favorable. Depuis, les productions n'ont plus rencontré la même faveur. Mais en 1988, de nouvelles pièces lancées devraient donner des résultats importants qui se prolongeront sur 1989. C'est le cas pour la pièce « De Gaulle » et la pièce bicolore « Génie de la Bastille ». En 1989, une pièce bicolore « Montesquieu » va être lancée.

A partir de 1989, des pièces consacrées aux Jeux olympiques seront diffusées. Elles seront produites jusqu'en 1992. De ce fait, il est espéré que les recettes de 1989 seront à nouveau croissantes. Ces recettes de 90 millions en 1986, 75 en 1987 devraient être de 52 millions en 1988. Le budget de 1989 retient le chiffre de 80 millions.

Le thème des Jeux olympiques devrait être porteur et la méthode de lancement retenue, différente des précédentes puisqu'elle consiste à lancer des pièces plus nombreuses mais moins chères, pourrait amener un fort volume de ventes.

CHAPITRE III

LES DEPENSES

Le tableau ci-dessous permet d'apprécier l'évolution des principaux postes de dépenses depuis 1987.

(en milliers de francs)

Dépenses de fonctionnement	Réalisations 1987	Budget 1988	Budget 1989
Achats stockés et non stockés	314.816	407.979	475.148
Frais de personnels	246.600	253.250	258.638
Fonctionnement et services extérieurs	38.321	44.254	55.412
Impôts et taxes	16.236	18.272	17.802
Total.....	615.974	723.756	807.002
Divers dépenses de gestion	3.971		
Dotations aux amortissements	24.091	22.000	20.000
Variation de stocks	27.263		
Excédent d'exploitation	64.217	8.000	15.797
Total.....	735.516	753.756	842.799

I. Achats stockés et non stockés

En 1987, la chute importante du programme de frappe avait réduit les achats. La reprise de la production en 1988 et plus encore en 1989 conduit à une très forte augmentation des achats. A cette nécessité qu'impose la variation de l'activité, s'ajoutent les suppléments de dépenses induits par l'évolution des cours des matières premières. Le programme de frappe entraîne l'acquisition de quantités croissantes de matières premières, mais il faut ajouter la hausse du cours des métaux. cela est vrai pour le nickel, mais c'est vrai aussi pour l'argent.

Le budget de 1989 a été élaboré en retenant une hypothèse de 2.250 F par kg d'argent, inchangée par rapport à 1988. En 1987, le cours de l'argent a atteint au plus haut le prix de 2.140 F (T.T.C.) le kilogramme. De même en 1989, il est escompté que le nickel, dont l'augmentation a été très forte, restera à un niveau élevé. Le budget de 1989 a été établi sur l'hypothèse d'un cours du nickel de 110.000 F la tonne contre 50.000 F pour 1988.

II. Personnel

Un effort de rationalisation de la production se poursuit depuis plusieurs années à la Monnaie. Les effectifs sont en réduction comme le fait apparaître le tableau qui suit.

La masse salariale devrait connaître en 1988 une évolution de + 2,41 % par rapport à 1987. En 1989, le budget a été construit en prenant pour hypothèse une croissance de 2,25 % par rapport à 1988.

Effectifs de l'administration des monnaies

Années au 1.01	Cadre administratif		Cadre technique		Contractuels		Ouvriers		Total	
	Budgétaire	Réel	Budgétaire	Réel	Budgétaire	Réel	Budgétaire	Réel	Budgétaire	Réel
1987	81	114	160	150	2	2	874	849	1.117	1.115
1988	81	114	154	146	6	6	860	842	1.101	1.108
1989	79	n.d.	152	n.d.	6	6	847	n.d.	1084	n.d.

III. Fonctionnement et services extérieurs

Ce poste évolue très rapidement comme le fait apparaître le tableau qui suit :

(en milliers de francs)

	1987 (réalisé)	1988 (estimations)	1989 (budget)
Services extérieurs et autres services extérieurs	38.321	45.000	55.412
Dont :			
informatique	2.808	5.750	5.764
publicité	8.706	11.000	17.000

Depuis plusieurs années, un effort très important d'informatisation a été entamé. Comme on le voit sur le tableau qui précède, cet effort se poursuivra en 1989.

La prospection commerciale absorbe des sommes de plus en plus importantes. Le budget de publicité aura pratiquement doublé en deux ans. Cette évolution s'explique parce que la Monnaie développe depuis plusieurs années un effort de promotion de ses produits. Elle s'explique aussi parce que la Monnaie a décidé de commercialiser elle-même à l'étranger ses pièces de collection plutôt que de s'adresser à des intermédiaires. Des résultats importants ont déjà été obtenus au Japon, notamment. Les films qui sont diffusés à la télévision pour la promotion de la pièce de 100 F ne sont pas financés sur les crédits du budget annexe. Ils sont pris en charge par le Trésor. Par contre, ces films sont réalisés avec l'appui technique de la Monnaie.

CHAPITRE IV

L'EQUILIBRE DU BUDGET DES MONNAIES ET MEDAILLES

I. Le prix de cession des pièces

Pendant plusieurs années, l'équilibre du budget annexe était assuré par le prix de cession de la pièce de 100 F. Depuis l'année 1987, la méthode de calcul du prix de cession a été appliquée à l'ensemble des pièces: Elle consiste à ajouter une marge de 10 % au prix de revient de chaque coupure, tel qu'il ressort de la comptabilité analytique. Les tableaux qui suivent donnent le prix de cession des pièces et les recettes tirées de chaque coupure.

1989		
Coupure	Prix de revient prévisionnel (F.)	Prix de cession (F.)
100 F.	32,795	36,08
10 F.	1,182	1,30
5F.	1,155	1,271
0,20 F.	0,336	0,369
0,10 F.	0,268	0,294

Pièces	Programme de frappe (en millions de pièces)		Recettes tirées du programme de frappe (en millions de francs)	
	1988	1989	1988	1989
	100 F. (*)	5	5	182,300
10 F. (*)	130	250	160,900	325,000
5 F. (*)	0,1	10	0,142	12,710
2 F.	0,1	0,1	0,124	0,145
1 F. (*)	50,1	0,1	37,976	0,126
1/2 F	0,1	0,1	0,060	0,091
0,20 F.	220	140	81,840	51,660
0,10 F.	145	180	42,920	52,920
0,05 F	200	0,1	44,800	0,022
0,01 F.	0,1	0,1	0,019	0,019

En 1989, les résultats d'exploitation devraient permettre le reversement au Trésor de 12 millions de francs contre 5 en 1988. L'effort d'investissement se poursuit quoique à un niveau légèrement inférieur à celui de 1987.

II. L'effort de diversification

La principale source de recettes du budget des Monnaies et médailles reste la fabrication des pièces françaises. Depuis plusieurs années, un effort a été entrepris afin de développer les ventes d'autres produits. De cette manière, seront mises en valeur les productions d'ateliers dont la qualité est reconnue. Encore faut-il que ces qualités soient connues d'un plus grand nombre d'amateurs à travers le monde. Encore faut-il que les prix de vente sur des marchés très concurrentiels permettent de dégager des bénéfices. L'ouverture du Musée de la Monnaie, récemment effectuée, permettra de montrer au public les richesses des collections.